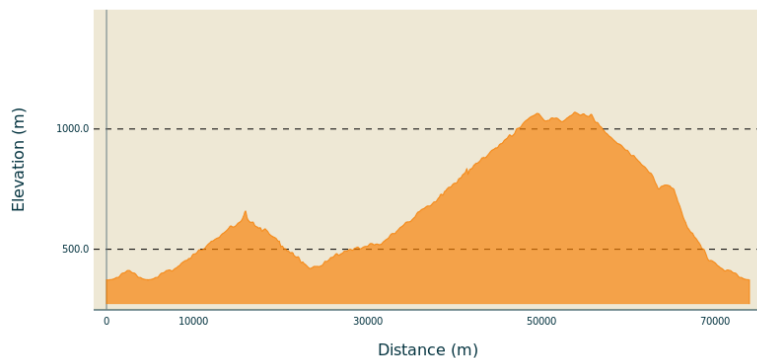


Boucle Terre d'Ardèche

Pays de Lamastre



Altimetric profile



Min elevation 372 m Max elevation 1070 m

Useful information

Practice : Mountain Bike

Duration : 2 days

Length : 73.9 km

Trek ascent : 1159 m

Difficulty : Medium

Type : Loop

Trek

Departure : Office de Tourisme du Pays de Lamastre, Lamastre

Arrival : Office de Tourisme du Pays de Lamastre, Lamastre

Cities : 1. LAMASTRE 2. DESAIGNES 3. SAINT-PRIX 4. NONIERES 5. SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD 6. LE CHEYLARD 7. SAINT-JEAN-ROURE 8. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS 9. SAINT-JULIEN-BOUTIERES 10. INTRES 11. SAINT-AGREVE

Au départ de Lamastre :

1. Suivre la direction LE CHEYLARD 20 km par La Dolce Via.
2. Traverser le viaduc au niveau de Saint-Prix.
3. Passer le tunnel éclairé des NONIERES.
4. Emprunter le viaduc des Coins.
5. Prendre le viaduc de la Mure.
6. Emprunter le viaduc du Bail et poursuivre par la petite route à gauche.
7. Au carrefour des routes aller tout droit, suivre la direction de Saint-Agrève.
8. Dépasser une usine à votre gauche. Aller toujours tout droit et poursuivre par La Dolce Via en direction de Saint-Martin-de-Valamas sur 7 km en remontant la rivière Eyrieux.

Vous roulez sur un revêtement composé de goudron et de stabilisé jusqu'à Saint-Martin-de-Valamas.

9. A Saint-Martin-de-Valamas possibilité de visiter l'atelier du bijou en quittant La Dolce Via à gauche par le pont de l'Eyrieux.

Poursuivre par la route goudronnée, puis par la piste en stabilisé sur 17 km jusqu'à la gare de Saint-Agrève.

En montant par cette ancienne voie de chemin de fer, vous passerez à proximité du village de Saint-Julien-d'Intres.

10. Vous traverserez le viaduc de Chapignac.

11. Après le tunnel du Bon Pas qui est éclairé traverser le viaduc.

12. Couper la route D120 au niveau de la maison rose. (snack possible l'été)

13. A l'approche de Saint-Agrève, prendre la petite route à gauche.

14. Rejoindre la D120.

15. Au rond point rejoindre le parking de la Gare de Saint-Agrève.

16. A partir de la Gare suivre les panneaux bleu "Liaison vers Lamastre". Prendre l'Avenue des Cévennes et traverser Saint-Agrève sur 1 km.

17. Au prochain carrefour de route laisser la D9 à gauche et poursuivre tout droit par la rue du Docteur Tourasse / D120.

18. Au rond point prendre la 2ème sortie à droite direction Saint-Martin-de-Valamas/Le Cheylard.

19. Au prochain carrefour prendre la direction Le Pouzat/Vernoux.

20. Quelques mètres après, quitter la D21 et prendre à droite la petite route direction Rilhac/La Roche.

Suivre cette petite route jusqu'au prochain carrefour.

21. Au carrefour aller à gauche et rejoindre la grande route à la San Martine.

22. Couper la route et prendre en face la petite rue. Poursuivre par une piste en terre.

23. Au carrefour des routes aller à droite et traverser plus loin le hameau Le Monteillet.

24. Après 200 m, aller à gauche par une piste herbeuse, puis à droite.

25. Récupérer la D21 et aller à gauche sur 200 m.

26. A Lichessol quitter la D21 et aller à gauche par la piste.

27. A Cadet, prendre à gauche, descendre la petite route.

28. Au prochain carrefour aller à droite par la piste.
Poursuivre cette piste large sur environ 7 km jusqu'à Longe Faye.

29. Récupérer la petite route goudronnée qui va descendre jusqu'à Lapra.

30. Dans le virage au lieu dit Le Serre, prendre à droite la route.

31. Au carrefour des routes prendre la direction Les Vaux, Montusclat. Continuer à descendre.

32. Au carrefour avec la route de Montusclat aller à droite et descendre par la petite route.

000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzolz, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.